

Communiqué de presse

Paris, le 3 octobre 2024

Banque Populaire et Caisse d'Epargne lancent une nouvelle solution de financement pour augmenter le pouvoir d'achat immobilier des Français

Banque Populaire et Caisse d'Epargne innovent pour faciliter l'accèsion à la propriété des particuliers primo accédants âgés de moins de 36 ans, en leur permettant d'emprunter davantage pour l'achat de leur résidence principale et de différer dans le temps le remboursement du capital dans la limite de 10 à 20 % du montant total financé.

Le contexte du crédit immobilier et du logement a fortement évolué au cours des 24 derniers mois. Face à cette situation, les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne se mobilisent pour apporter des solutions concrètes aux nombreux Français qui aspirent à devenir propriétaires de leur logement.

Après avoir mis en place depuis fin 2023 des offres de prêts à taux zéro visant à redonner du pouvoir d'achat à leurs clients, Banque Populaire et Caisse d'Epargne continuent d'innover et proposent désormais une nouvelle solution pour leur permettre d'augmenter leur capacité d'emprunt.

La nouvelle offre se caractérise par des mensualités minorées les premières années, composées d'abord uniquement des intérêts et de l'assurance emprunteur, puis complétées par un remboursement du capital qui augmente au fil des années pour s'adapter à l'évolution anticipée des revenus des emprunteurs. En moyenne, cette solution permet d'augmenter la capacité d'emprunt de 5 %. Elle est particulièrement adaptée à des clients jeunes et primo-accédants qui éprouvaient jusqu'alors des difficultés à accéder à la propriété.

Les prêts concernés ont une durée de 20 à 25 ans, avec un différé de 10 à 20 % du montant total sur les 10 à 15 premières années du crédit. Par exemple, pour un crédit immobilier d'une durée de 25 ans avec une mensualité de 1 000€, un montage classique permet d'emprunter 187 000 euros, tandis que cette nouvelle offre, avec un différé de 20 %, offre une capacité d'emprunt de 201 000 euros, soit une augmentation significative de plus de 14 000 euros.

Pour Hélène Madar, directrice générale Banque de Proximité et Assurance Banque Populaire et Caisse d'Epargne : « Premiers financeurs de l'immobilier résidentiel en France, Banque Populaire et Caisse d'Epargne se mobilisent une fois de plus pour soutenir l'accèsion à la propriété des Français et en particulier les jeunes et les primo-accédants. Cette solution va permettre à un plus grand nombre de Français de concrétiser leur projet immobilier, en leur offrant davantage de flexibilité et des opportunités d'acquisitions renforcées. »

Cette offre sera déployée progressivement sur tout le territoire.



À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 14 Banques Populaires dont 2 Banques Populaires nationales affinitaires, le Crédit Coopératif et la CASDEN. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,7 millions de clients (dont 5,2 millions de sociétaires), fait partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

À propos de Caisse d'Épargne

Les 15 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 16,9 millions de clients (dont 4,4 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking. La solidité financière du Groupe est reconnue par quatre agences de notation financière avec les notes LT de rang senior préféré suivantes : Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable) et R&I (A+, perspective stable).

Contact presse Groupe BPCE

Fanny Kerecki : 06 17 42 16 33

fanny.kerecki@bpce.fr



banquepopulaire.fr



[@BanquePopulaire](https://twitter.com/BanquePopulaire)



[Banque Populaire](https://www.facebook.com/BanquePopulaire)



[Banque Populaire](https://www.linkedin.com/company/BanquePopulaire)



caisse-epargne.fr



[@Caisse_Epargne](https://twitter.com/Caisse_Epargne)



[Caisse d'Épargne](https://www.facebook.com/Caisse.dEpargne)



[Caisse d'Épargne](https://www.linkedin.com/company/Caisse.dEpargne)



groupebpce.com



[@GroupeBPCE](https://twitter.com/GroupeBPCE)



[Groupe BPCE](https://www.linkedin.com/company/GroupeBPCE)

